

PROGRAMME FORMATION

Prévenir et traiter les litiges bancaires

Ce programme est destiné à des travailleurs sociaux disposants de pré-requis en matière d'accompagnement social et qui dans leur quotidien sont confrontés des problématiques bancaires.

Il est conçu pour se dérouler sur une journée de 6 h 30 avec un groupe n'excédant pas 12 personnes.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Mise à jour des connaissances juridiques et pratiques nécessaires à la gestion bancaire
- Savoir évaluer les conséquences d'un litige
- Prendre en compte les difficultés particulières liées à la situation du débiteur pour mieux l'accompagner
- Savoir tirer parti des textes juridiques, définir des stratégies, protéger le débiteur face aux créanciers, et l'aider à reprendre une gestion bancaire en toute autonomie

CONTENU THEORIQUE

- Compte bancaire : droit au compte, convention de compte, devoirs et obligations de la banque et de l'utilisateur, tarifs réglementés...
- Les moyens de paiement : avantages et inconvénients, conséquences de l'émission d'un chèque sans provision
- Compte en incident : compte bloqué par la banque, saisie-attribution du compte bancaire, solde insaisissable
- Les conséquences du dépôt d'un dossier de surendettement sur le fonctionnement bancaire
- Les nouveaux comptes bancaires : le compte Nickel

METHODES PEDAGOGIQUES

- Exposés théoriques présentés sous forme de PowerPoint
- Favoriser l'interactivité formateur-stagiaire par l'illustration de cas concrets de la pratique professionnelle des travailleurs sociaux
- Pour aller plus loin : chaque stagiaire disposera d'un dossier comprenant des fiches juridiques, documents conçus par LaBase.

ANIMATION

- Maria SENECAIRE : chargée de mission pôle consommation - endettement

EVALUATION

- A l'issue de la journée une fiche d'évaluation sera remise à chaque stagiaire : évaluation de la pertinence du contenu proposé, des méthodes choisies et des suites possibles.